

LES DATES À RETENIR

01 JUILLET  
Système d'information sur les armes : espace détenteur; pourquoi et comment créer son compte en ligne ? Réunion d'informations à 10h00 à France Services à la Châtaigneraie  
Infos : 02 51 52 62 51 ou franceservices@ccplc.fr

L'AGENDA DES ASSOCIATIONS

06 JUILLET  
Kermesse de l'Ecole des Prés Verts de Saint-Sulpice-en-Pareds organisée par l'APE à partir de 16h00

21 JUILLET  
Cochoui organisé par le Comité des Fêtes de Cezais à partir de 12h00 au plan d'eau de Cezais. Tarif adulte: 19€ Résa : Thierry Gerbaud au 06 84 04 15 82

26 JUILLET  
La Folle Soirée à partir de 19h30 à l'Espace de la Gare à la Châtaigneraie. Entrée gratuite, groupes de musique, bar et restauration, animations gratuites (ballooneuse, maquillage enfants, feu d'artifice et animations payantes (stand barbe à papa et bracelets).

24 AOÛT  
Repas de la chasse organisé par la société de chasse de Vouvant-Cezais au plan d'eau de Cezais.



Transport scolaire pour les élèves des collèges du Pays de la Châtaigneraie

- 1. Où s'inscrire ? sur le site internet ALEOP : [www.aleop.paysdelaloire.fr](http://www.aleop.paysdelaloire.fr)
- 2. Quand s'inscrire ? Les inscriptions sont ouvertes du 12 juin au 15 juillet 2024. Au-delà de cette date, une majoration de 30€ sera appliquée pour tout retard d'inscription sauf en cas de motif justifié.
- 3. Comment s'inscrire pour la 1ère fois ? Avant de commencer, munissez vous d'une adresse mail valide, d'une photo d'identité numérisé de votre enfant (JPEG), d'un RIB. Sur le portail d'inscription, cliquez sur "Abonnement en ligne", renseigner le formulaire et laissez vous guider. A la fin vous recevrez un courriel de confirmation.
- 4. Comment se ré-inscrire ? Pour renouveler l'inscription de votre enfant, connectez-vous à votre compte transport, cliquez sur "Nouvelle demande" puis "Renouvellement". Pensez à préparer vos identifiants, une photo d'identité numérisé de votre enfant (JPEG), votre carte bancaire si vous souhaitez payer au comptant ou un RIB si vous souhaitez régler par prélèvement automatique (3 fois).
- 5. Combien ça coute ? 150€ par an et par enfant. Gratuité applicable dès le 3ème enfant transporté sur le réseau ALEOP.

Infos : la Communauté de communes, organisateur secondaire du transport scolaire en partenariat avec la région, reste à votre disposition pour la demande de création d'un point de montée dans votre commune. Pour tout renseignement, contactez le service jeunesse au 02 51 69 61 43 ou par courriel à l'adresse suivante : [ados@ccplc.fr](mailto:ados@ccplc.fr)

Ergothèque 85  
Un service d'accompagnement durable pour l'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus : **bénéficiez gratuitement des conseils d'un ergothérapeute** pour vivre sereinement chez vous  
Prenez rendez-vous par tel : 06 62 14 53 64 ou par mail : [ergotheque85@merci-julie.fr](mailto:ergotheque85@merci-julie.fr)

13 SEPT  
"Reconnecte-toi" : France services c'est quoi ? Viens découvrir l'accompagnement et les services proposés. De 09h30 à 11h30 à France Services à la Châtaigneraie  
Infos : 02 51 52 62 51 ou franceservices@ccplc.fr

30 SEPT  
Réunion d'information et d'échanges organisée par la CAF et le RPE sur le thème "Un nouvel enfant arrive dans votre famille..." de 9h45 à 12h00 à France Services  
Réservations au 06 02 73 51 88 ou [rpe@ccplc.fr](mailto:rpe@ccplc.fr)  
Entrée gratuite et ouverte à tous

L'INSTANT CULTURE

AVRIL NOV  
Expo photo "Regards sur la mine" du 06 avril 2024 au 03 novembre 2024 - Centre Minier, La Cour, Faymoreau  
Contact : 02 51 00 48 48

12-13 OCT  
5ème édition du Concours de peinture "Les Félix" : ouvert à tous sur inscription. Le thème : "Reflets"  
Place de la mairie et promenade Félix Lionnet à la Châtaigneraie | Remise des prix le 13 octobre à 18h00  
Infos en mairie : 02 51 69 60 41 | [www.lachataigneraie.eu](http://www.lachataigneraie.eu)

5-18 OCT  
Exposition Balade d'automne : Daniel Bourdin, peintre, Le métaliste sculpteur et Mireille Cornu, peintre et sculpteur. Salle Félix Lionnet à la Châtaigneraie | Le mercredi de 16h00 à 18h00, le samedi de 15h00 à 18h00, le dimanche de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00  
Infos en mairie : 02 51 69 60 41 | [www.lachataigneraie.eu](http://www.lachataigneraie.eu)



Infos légales : Publication de la Mairie de Rives-du-Fougerais  
46 rue du Centre, Thouarsais-Bouildroux, 85410 Rives-du-Fougerais  
02 51 51 54 94 | [secretariat@rivesdufougerais.fr](mailto:secretariat@rivesdufougerais.fr)  
Directeurs de la publication : commission communication de Rives-du-Fougerais

LA GAZETTE DE VOTRE COMMUNE

LA FOUGERAISIE



UN ARBRE EN SOUVENIR DE CLAUDE

Le 7 juin 2024, lors de la plantation de l'arbre offert par l'école privée Sainte Marie et l'OGEC, les enfants ont rendu hommage à Claude en lisant le poème qu'ils avaient écrit.

Il y a ceux qu'on aime...  
Ceux qui nous font de la peine...  
Ceux qui nous font rire...  
Ceux qui nous font pleurer...  
Ceux qui nous font vivre...  
Ceux qui nous font vibrer...  
Ceux qui nous procurent du bonheur...  
Ceux qui partagent tout avec nous...  
Ceux qui nous donnent de la joie...  
Ceux qui veillent sur nous...  
Ceux qu'on est triste de voir partir...  
Ceux qui nous aideront toujours...  
Ceux qui font partie de notre famille...  
Ceux qui nous font plaisir...  
Ceux qu'on adore...

Et il y a ceux qui ne sont plus là...Mais qu'on n'oublie pas...

MARCHE BLANCHE EN MÉMOIRE DE CLAUDE CLERJAUD

Le Comité de Parents de La Largère et l'association "Un Petit Plus" vous invitent à "Une Marche Blanche" le Vendredi 28 juin à 17h00, en l'honneur de M. Claude Clerjaud, ancien maire, décédé le 20 mars 2024.

Nous souhaitons lui rendre hommage pour sa disponibilité et son dévouement. Jusqu'au bout de sa vie, il a fait preuve d'une grande détermination. L'exemple de son dernier engagement pour le maintien du Centre d'Habitat de La Largère en témoigne. Son énergie et sa ténacité pour défendre ce site, ont largement contribué à faire évoluer la position des décideurs. Une majorité de résidents devraient pouvoir continuer à bénéficier de ce magnifique cadre de nature qu'est le Domaine de La Largère.

Nous lui en sommes très reconnaissants et nous souhaitons que vous puissiez partager avec nous, une petite promenade dans les chemins qu'il affectionnait. Nous remercions l'Association "Le Collectif des Noues" pour la préparation et l'encadrement d'un parcours facile, accessible à tous.

Le rassemblement est prévu à 17h00, à la Salle Polyvalente de Thouarsais-Bouildroux. Cette marche se terminera autour d'un verre pour un moment de convivialité.

En espérant que nous soyons nombreux à exprimer notre gratitude à Monsieur Claude Clerjaud et notre soutien à sa famille.

Gérard Bouvron, Représentant des familles





## RETOUR EN IMAGES SUR LES ÉVÈNEMENTS DE VOTRE COMMUNE !



18 et 19 mai | Course cycliste "La Flèche Cezaisienne" à Cezais



Du 13 au 17 mai | Vélo tour de la Langère



17 mai | Concert au domaine de La Langère



08 juin | Fête du village à Saint-Sulpice-en-Pareds organisée par le Comité des Fêtes

## VOS BIBLIOTHÈQUES CET ÉTÉ

02  
JUILLET

Thouarsais-Bouildroux : de 16h30 à 18h00  
Saint-Sulpice-en-Pareds : de 16h30 à 18h00

03  
JUILLET

Cezais : de 16h00 à 18h00

06  
JUILLET

Cezais : de 10h00 à 12h00  
Thouarsais-Bouildroux : de 10h30 à 12h00  
Saint-Sulpice-en-Pareds : de 10h00 à 11h30

20  
JUILLET

Thouarsais-Bouildroux : de 10h30 à 12h00

## HORAIRES ET FERMETURE ANNUELLE

### CEZAIS

Ouverture uniquement le mercredi de 16h00 à 18h00 du 08 juillet au 31 août

### THOUARSAIS-BOUILDROUX

Fermeture annuelle du 27 juillet au 31 août. Réouverture le 3 septembre à 16h30

### SAINT-SULPICE-EN-PAREDS

Fermeture annuelle du 10 juillet au 26 août  
Réouverture le 27 août

## PRIX DES INCORRUPTIBLES

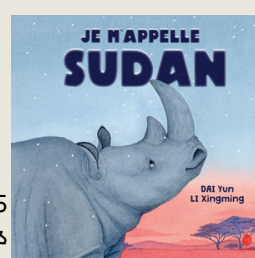
Le prix des incorruptibles est le premier prix décerné par les jeunes lecteurs, de la maternelle au lycée. Les enfants de l'école Sainte-Marie de Thouarsais-Bouildroux ont voté le 17 mai dernier. Les lauréats 2024 sont :



Maternelle - 10 voix/24 votants



CE1- 11  
voix/15  
votants



CE2-CM1  
3 voix/5  
votants



CP- 2 voix/4 votants



CM2 - 10 voix/13 votants



## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 30 JUIN ET DU 7 JUILLET 2024

Suite au décret du Président de la République portant dissolution de l'Assemblée Nationale sur la base de l'article 12 de la Constitution, des élections législatives anticipées sont organisées.

Les élections auront lieu les 30 juin et 7 juillet dans chaque Mairie de 8h00 à 18h00.

- **Cezais** : bureau de vote dans la salle communale
- **Saint-Sulpice-en-Pareds** : bureau de vote dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie
- **Thouarsais-Bouildroux** : bureau de vote dans la salle du conseil Municipal à la Mairie

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Conformément aux dispositions de l'article 4 du décret 2024-527 du 9 juin 2024, la liste électorale utilisée pour l'élection est arrêtée à la date du 9 juin 2024. Sont prises en compte uniquement les inscriptions déposées avant le 9 juin.

## VOTE PAR PROCURATION

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration :

- En remplissant le formulaire en ligne (<https://www.maprocuration.gouv.fr/>), puis en se déplaçant à la police, gendarmerie ou tribunal judiciaire
- En ligne, avec une identité certifiée France Identité
- En remplissant le formulaire à imprimer puis en se déplaçant à la police, gendarmerie ou tribunal judiciaire
- En remplissant le formulaire disponible à la police, gendarmerie ou tribunal judiciaire

Attention, vous devez faire la procuration le plus tôt possible, en raison des délais d'acheminement et de traitement de la procuration. Vous risquez de ne pas pouvoir voter si la mairie ne reçoit pas votre procuration à temps ou si elle n'a pas le temps nécessaire pour la prendre en compte.

## Feu d'artifice



Cette année, c'est au plan d'eau de Thouarsais-Bouildroux que nous vous attendons pour la Fête Nationale !

Les comités des fêtes de nos trois anciennes communes, Saint-Sulpice-en-Pareds, Cezais et Thouarsais-Bouildroux préparent ensemble ce moment fort pour notre commune.

Venez nombreux !



## VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Pour des raisons d'organisation de personnel, nous devons modifier les horaires d'ouverture de la permanence de la mairie annexe de Cezais pour une durée indéterminée.

- La mairie de Rives-du-Fougerais est ouverte tous les matins de 09h00 à 12h30 ainsi que le vendredi après-midi de 14h00 à 18h00
- La mairie annexe de Saint-Sulpice-en-Pareds est ouverte le lundi après-midi de 14h00 à 17h30 et le jeudi matin de 09h00 à 12h30
- La mairie annexe de Cezais est ouverte uniquement le vendredi après-midi de 14h00 à 17h30.

Mail : [secretariat@rivesdufougerais.fr](mailto:secretariat@rivesdufougerais.fr)  
Tel : 02 51 51 54 94

## DÉMARCHAGE ABUSIF

Attention, nous avons été alerté de plusieurs cas de démarchages abusifs notamment auprès des seniors dans notre secteur.



Ces personnes se présentent au domicile et prétendent être des agents communaux, des agents du SCOM, vendre des roses, etc.

Exemple de démarchage : les personnes se présentent au domicile d'un couple de personnes âgées. Ils prétendent être des agents communaux et viennent nettoyer les trottoirs. Ils réclament 20€ pour cette prestation et exigent un paiement par carte bancaire. Entre temps, les auteurs du vol ont réalisé plusieurs retraits d'espèces. Ils étaient porteurs de masques chirurgicaux.

Soyez vigilants ! Les cinq règles d'or :

- Je n'ouvre pas ma porte à des inconnus
- Je ferme toujours ma porte à clef
- Je ne détiens pas et je ne transporte pas d'importantes sommes d'argent liquide
- Je range mes clés de maison et de voiture ainsi que mes papiers importants dans un lieu sûr
- Au moindre doute, je compose le 17 pour alerter la police ou la gendarmerie

## EFFAROUCHEURS

Un canon doit détonner toutes les 10 à 15 minutes voir 20 minutes maximum pour effaroucher les oiseaux. Le canon effaroucheur doit être placé de 250 à 300 mètres de distance des habitations et être dirigé à sens inverse de celles-ci. N'être utilisé que du lever du soleil au coucher du soleil (heures légales).

Merci de faire preuve de tolérance envers les agriculteurs dont les conditions de travail sont difficiles en raison d'une météo peu favorable.